

Cote du document: EB 2013/109/R.29/Rev.1
Point de l'ordre du jour: 11
Date: 28 août 2013
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-septième session du Conseil des gouverneurs

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Cheryl Morden

Responsable du Bureau du Secrétaire
téléphone: +39 06 5459 2254
courriel: c.morden@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent neuvième session
Rome, 17-19 septembre 2013

Pour: **Approbation**

Recommandation d'approbation

1. En vertu de l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, le Président du Fonds établit, avec l'approbation du Conseil d'administration, un ordre du jour provisoire pour chaque session du Conseil des gouverneurs. En conséquence, le Conseil d'administration est invité à examiner et à approuver le projet d'ordre du jour provisoire, présenté ci-après, de la trente-septième session du Conseil des gouverneurs.
2. Le Conseil d'administration est également invité à noter que le Conseil des gouverneurs recevra en même temps que l'ordre du jour provisoire ci-joint le programme des activités prévues à l'occasion de la session en question.

Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-septième session du Conseil des gouverneurs

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs
4. Demandes d'admission en qualité de membre non originaire¹
5. Discours du Président du FIDA
6. Déclarations générales
7. Rapport sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA
8. Dixième reconstitution des ressources du FIDA
9. États financiers consolidés du FIDA pour 2012
10. Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2014; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2014 et plan indicatif pour 2015-2016 d'IOE; et rapports de situation sur l'Initiative PPTe et le SAFP
11. Rapport sur la dépense extraordinaire pour l'actualisation de la réforme
12. Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
13. Questions diverses

¹ L'examen de ce point sera confirmé à la réception des demandes d'admission en qualité de membre non originaire et après examen desdites demandes par le Conseil d'administration. Si aucune demande n'est reçue, ce point sera rayé du l'ordre du jour provisoire.

Annotations

1. Ouverture de la session

La trente-septième session du Conseil des gouverneurs se tiendra le mercredi 19 et le jeudi 20 février 2014.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour provisoire, établi par le Président du Fonds et approuvé par le Conseil d'administration conformément à l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, figure dans le présent document (GC 37/L.1).

3. Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs

Le Conseil des gouverneurs est invité à élire un président et deux vice-présidents pour les deux prochaines années, conformément à l'article 12 de son Règlement intérieur.

4. Demandes d'admission en qualité de membre non originaire

Le Conseil d'administration a examiné la demande d'admission en qualité de Membre présentée par _____. La recommandation du Conseil d'administration à cet égard sera présentée dans le document GC 37/L.2, accompagnée d'une résolution².

5. Discours du Président du FIDA

M. Kanayo F. Nwanze prononcera un discours à l'occasion du Conseil des gouverneurs.

6. Déclarations générales

Les Gouverneurs sont invités à faire une déclaration au titre de ce point de l'ordre du jour, et ils sont vivement encouragés à présenter un enregistrement vidéo de leur déclaration ou à préparer des déclarations par groupe, correspondant par exemple à une Liste du FIDA ou à un ensemble géographique de pays.

7. Rapport sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA

En application de la résolution 166/XXXV, un rapport sur l'état des engagements, les paiements, les emprunts et autres questions pertinentes concernant la reconstitution sera présenté dans le document GC 37/L.3; il sera accompagné des observations du Conseil d'administration, le cas échéant, et de ses recommandations.

8. Dixième reconstitution des ressources du FIDA

a) Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA: établissement et présidence

Aux termes de l'article 4, section 3, de l'Accord portant création du Fonds international de développement agricole, le Conseil des gouverneurs détermine périodiquement si les ressources dont le Fonds dispose sont suffisantes, afin d'assurer la continuité des opérations du Fonds. Le document GC 37/L.4 sera présenté au Conseil des gouverneurs et il contiendra un projet de résolution sur l'établissement de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA.

b) Établissement d'une ligne budgétaire pour la dépense extraordinaire relative aux activités liées aux reconstitutions des ressources du FIDA³

Le document GC 37/L.5 contient une proposition visant à établir un budget régulièrement reconstitué pour la dépense extraordinaire relative aux activités

² L'examen de ce point sera confirmé à la réception des demandes d'admission en qualité de membre non originaire et après examen desdites demandes par le Conseil d'administration. Si aucune demande n'est reçue, ce point sera rayé de l'ordre du jour provisoire.

³ Ce point sera confirmé une fois que le Conseil d'administration l'aura examiné à sa session de septembre et aura approuvé sa présentation au Conseil des gouverneurs en février 2014.

liées aux consultations sur la reconstitution des ressources du FIDA afin de financer toutes les activités de la Consultation à venir.

9. États financiers consolidés du FIDA pour 2012

Conformément à l'article XII du Règlement financier du FIDA et à la section 9 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds, le Conseil des gouverneurs sera invité à examiner le document GC 37/L.6, qui contient les états financiers du FIDA pour 2012, le rapport du Commissaire aux comptes et l'attestation externe indépendante du Commissaire aux comptes sur le contrôle interne de l'information financière. Lors de sa cent huitième session, en avril 2013, le Conseil d'administration a examiné les états financiers et recommandé qu'ils soient soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation.

10. Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2014; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2014 et plan indicatif pour 2015-2016 d'IOE; et rapports de situation sur l'Initiative PPTe et le SAFP

Les budgets du FIDA et du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2014, soumis par le Conseil d'administration pour approbation au Conseil des gouverneurs, seront présentés dans le document GC 37/L.7, accompagnés d'un projet de résolution. Ce document rendra compte également au Conseil des gouverneurs, pour information, de la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance du FIDA et de la participation de ce dernier à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés.

11. Rapport sur la dépense extraordinaire pour l'actualisation de la réforme

En adoptant la résolution 169/XXXV en février 2012, le Conseil des gouverneurs a approuvé la réaffectation du solde de la ligne spéciale de crédit allouée au programme de départ volontaire au profit de l'actualisation de la réforme pour financer la mise en œuvre des effets des principales initiatives de réforme des ressources humaines. À la demande du Conseil, le document GC 37/L.8 présentera un rapport final sur les dépenses y relatives.

12. Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

Le document GC 37/L.9 présentera, pour l'information du Conseil des gouverneurs, un rapport sur la fonction du FIDA en tant qu'organisme d'accueil du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification tel que considéré par le Conseil d'administration à sa cent dixième session en décembre 2013.

13. Questions diverses

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Conseil des gouverneurs examinera toute autre question non inscrite à l'ordre du jour provisoire qui pourrait être proposée par des membres du Conseil et/ou par le Secrétariat.